



Ouagadougou,

14 JUIN 2025

*Le Directeur*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Lâcher de moustiques génétiquement modifiés : une nouvelle étape dans la recherche d'outils innovants de lutte contre le paludisme en Afrique***

L'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) informe la population qu'il a procédé le **11 août 2025** au lâcher de moustiques génétiquement modifiés mâles biaisés sans impulsion génétique, dans le village de Souroukoudingan, département de Karangasso Sambla, province du Houet, région de Guiriko. Cette opération s'inscrit dans le cadre de recherches visant à développer de nouvelles méthodes de lutte contre le paludisme.

Cette recherche vise à évaluer la performance de la modification génétique du moustique comme outil potentiel de lutte contre le paludisme, en complément des méthodes existantes (moustiquaires imprégnées, insecticides, médicaments, vaccins). Elle permettra également d'optimiser les capacités techniques et opérationnelles de l'équipe de recherche dans la gestion complète de ce type d'étude. La modification génétique introduite ne devrait pas persister dans la population locale de moustiques ni se propager en dehors de la zone du lâcher.

Ce lâcher a été réalisé après obtention de toutes les autorisations réglementaires nationales requises :

- Autorisation de l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB), autorité nationale en charge de la réglementation des biotechnologies et de la biosécurité ;
- Avis favorable sur la faisabilité environnementale et sociale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales (ANEVE), autorité nationale en charge des évaluations environnementales et sociales ;
- Approbations du Comité d'éthique pour la recherche en santé et du Comité d'éthique institutionnel de l'IRSS.

En outre, l'accord communautaire des habitants de Souroukoudingan a été obtenu, ainsi que le consentement individuel des personnes participant aux activités de recherche.

Le lâcher a été effectué en toute transparence sous la supervision de l'ANB, avec la participation de l'ANEVE et en présence des autorités administratives, coutumières et religieuses, de représentants d'organisations de la société civile, du comité de suivi, des communautés locales et de représentants des villages environnants.

L'IRSS tient à rassurer les communautés des sites d'étude et l'ensemble de la population burkinabè que toutes ses recherches en sciences de la santé sont conduites dans le strict respect des cadres réglementaires, éthiques et déontologiques en vigueur au Burkina Faso et conformément aux standards internationaux. Chaque étape des travaux fait l'objet d'autorisations délivrées par les autorités compétentes nationales, d'avis favorables des comités d'éthique, ainsi que d'une supervision rigoureuse visant à garantir la sécurité des populations et la protection de l'environnement. L'IRSS demeure fermement engagé à mener ses activités avec transparence, intégrité scientifique et responsabilité sociale, afin de préserver la confiance des communautés et de contribuer durablement à l'amélioration de la santé publique.

En tant qu'institut public de recherche, l'IRSS s'engage à promouvoir le développement scientifique et sanitaire du Burkina Faso, à consolider la souveraineté nationale en matière de recherche et d'expertise, et à proposer des solutions innovantes et fiables aux problèmes de santé.

  
**Dr Lazare BELEMNABA**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques